

ASSURANCES

LES PERTES PAR LE FEU AU CANADA

Les chiffres montrent que les pertes per capita sont plus fortes dans les petites municipalités moins efficacement protégées. Il faut agir avec prudence, quand on tire des conclusions basées sur ce fait. Les comparaisons per capita ont une certaine valeur superficielle quand elles représentent de grands chiffres, mais elles sont sujettes à induire en erreur, quand elles se rapportent aux pertes causées par le feu. La chose devient évidente, lorsqu'il s'agit des statistiques de différentes villes ou même de la même ville en différentes années. Par exemple, la variation est très prononcée, dans les chiffres des cités, et villes du Canada, qui pendant les années 1912-15 avaient une perte per capita excédant \$5.00.

Cité ou Ville	1912	Perte per capita
Chicoutimi, Qué.		\$123.25
Cobalt, Ont.		35.13
Galt, Ont.		10.98
Moosejaw, Sask.		10.51
Owen Sound, Ont.		10.31
Kenora, Ont.		9.67
Halifax, N.E.		7.64
Vancouver, C.B.		5.68
Port Arthur, Ont.		5.44
Fort William, Ont.		5.12

	1913	
Charlottetown, I.P.E.		\$19.94
Calgary, Alta.		14.07
Portage la Prairie, Man.		13.44
Brantford, Ont.		10.79
Springhill, N.E.		8.24
Sydney Mines, N.E.		7.52
Edmonton, Alta.		7.25
North Vancouver, C.B.		6.17
Pembroke, Ont.		6.17
Vancouver, C.B.		5.14
Québec, Qué.		5.01

	1914	
Midland, Ont.		\$41.54
Galt, Ont.		21.65
Moncton, N.B.		14.57
Saskatoon, Sask.		12.06
Hull, Qué.		11.04
Kingston, Ont.		10.84
Outremont, Qué.		10.56
Nanaimo, C.B.		8.68
New Westminster, C.B.		8.53
Lévis, Qué.		8.34
Fort William, Ont.		7.94
Amherst, N.E.		6.80
Vancouver, C.B.		5.89

1915

St. Jérôme, Qué.	\$55.60
Sorel, Qué.	11.79
Bracebridge, Ont.	10.05
Collingwood, Ont.	8.52
Miniota, Man.	7.63
Chatham, Ont.	6.60
Vancouver, C.B.	5.30
Pembroke, Ont.	5.08

En chacune de ces villes, la perte a été anormalement accrue par un seul incendie. A Chicoutimi, une conflagration, à Galt, un atelier, à Midland, une cour à bois scié, et à Charlottetown, une cathédrale, ont causé une perte per capita, en chaque municipalité, qui ne représente pas les dommages ordinaires. Les effets de la population devraient aussi entrer en ligne de compte. Une grande de manufacture détruite par le feu dans une petite ville augmente énormément la perte per capita dans cette ville, pendant l'année de la destruction, et se fera sentir sur un certain nombre d'années suivantes. C'est pour cette raison que les compagnies d'assurance ont reconnu l'impossibilité de baser les taux, d'une manière générale, sur l'expérience individuelle des villes.

Une comparaison, entre la perte par le feu et la construction des maisons au Canada, montre que la somme d'argent, dépensée à construire de nouveaux édifices, n'indique qu'une prospérité partielle.

Les véritables pertes causées par le feu ne sont pas restreintes à la perte actuelle de la propriété. Les frais incidentels sont:

(1) La perte subie par l'assurance, ou la différence entre les primes payées aux compagnies d'assurance et le montant versé à l'assuré.

(2) La dépense actuelle de la proportion des systèmes d'approvisionnement d'eau nécessaire, en premier lieu, pour la protection contre l'incendie en plus des nécessités domestiques.

(3) La dépense annuelle des services municipaux de protection contre l'incendie.

(4) La dépense annuelle de protection particulière contre l'incendie.

(1) Pendant les années 1912-1915, les primes perçues par les compagnies d'assurance canadiennes au Canada, ont excédé de \$56,204,972 le total des pertes payées au public, soit une moyenne de \$14,051,243 par année.

(2) Les systèmes d'approvisionnement d'eau au Canada qui fournissent l'eau pour les besoins domestiques et la protection contre les incendies sont au nombre de 500. Ces services ont exigé un déboursé initial de \$122,714,000, et des frais annuels d'entretien de \$4,003,000, non compris l'intérêt et les fonds d'amortissement. Le coût approximatif des sources d'approvisionnement, de l'emmagasinement et du service des pompes s'élève à environ \$89,226,000 et les dépenses de conduits principaux de distribution, des hydrantes, etc., se montent à \$33,488,000.